

PAGES
MANQUANTES

LA PRÉSENTATION DE JESUS AU TEMPLE

Quand les jours de la purification furent accomplis, selon la loi de Moïse, Joseph et Marie portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur — suivant ce qui est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant premier-né sera consacré au Seigneur—et pour offrir en sacrifice deux tourterelles, comme cela est prescrit dans la loi du Seigneur.

* * *

Ces paroles du texte de saint Luc ne forment qu'une phrase, et dans cette unique phrase, trois fois le souvenir de la loi est exprimé. Il semble que l'Évangéliste insiste à plaisir ; " Ah ! Enfant divin, tu as eu des prodiges autour de ton berceau, tu n'a pas voulu naître comme les autres enfants, il t'a fallu un précurseur pour t'annoncer, des signes extraordinaires dans les cieux pour te publier, des voix d'anges pour te chanter, des Mages pour t'adorer. Mais aujourd'hui tu vas te courber et faire courber ta mère sous le joug de la loi commune, qui pèse sur tous les premiers-nés et sur toutes les mères d'Israël." Oui, c'est vrai : Jésus et Marie se courbent sous la loi commune. Nous l'entendons ; nous le constatons. Et sans doute le narrateur n'a point sans raison répété jusqu'à trois fois que tout ce qui se passe ici ne se fait que *selon la loi, suivant ce qui est écrit dans la loi, comme cela est prescrit dans la loi*. Manifestement l'auteur sacré veut nous faire admirer la scrupuleuse obéissance de l'Enfant divin et de sa sainte Mère à la loi et à tous les détails de la loi.

* * *

Grande leçon ! Et s'il est dans les autres pages de l'Évangile, dans cette page même qui raconte le mystère de la Présentation, des enseignements plus élevés et plus sublimes, il n'en est peut-être pas de plus immédiatement et de plus actuellement pratique. Chrétiens, sommes-nous obéissants aux lois qui nous régissent ? Enfants de l'Eglise catholique, som-

mes-nous soumis d'esprit et de cœur à la direction de notre Mère, aux vérités qu'elle nous propose, aux commandements qu'elle nous impose, aux défenses qu'elle nous prescrit, aux avertissements qu'elle nous prodigue ? Obéissance, soumission, ne sont-ce pas là deux mots qui perdent de plus en plus à nos yeux leur signification, avec leur éclat ? Ne sont-ce pas deux sentiments dont l'estime va s'amointrissant, là où elle n'est pas complètement effacée par la raillerie et le sarcasme ? Ne sont-ce pas, enfin, deux vertus que l'on s'habituerait volontiers à laisser dédaigneusement à ceux qui ne sont pas assez intelligents pour en avoir d'autres ?

Sans doute, il existe encore parmi les nôtres une grande et heureuse simplicité d'obéissance, et il en est beaucoup qui n'ont jamais songé à s'accorder l'orgueilleuse permission d'interroger l'Égypte et de lui demander le pourquoi de ses définitions dogmatiques ou de ses prescriptions positives.

Néanmoins, ce n'est pas en vain, ce ne peut pas être en vain que depuis plus d'un siècle circulent et retentissent dans le monde entier ces mots mal compris de liberté, d'égalité, d'indépendance, d'esprit scientifique, de conquêtes de la science, et autres. Il est difficile, il est impossible de ne pas respirer l'air ambiant, et je n'étonne personne en affirmant que l'air ambiant est chargé d'indiscipline intellectuelle.

Que faire, sinon comprendre, avec le Père Lacordaire, qu'il faut écrire, au dessus du mot de liberté le mot d'obéissance, au-dessus du mot d'égalité le mot de hiérarchie, au-dessus du mot de fraternité le mot de respect, au-dessus du symbole des droits le symbole divin des devoirs ?

En résumé et tout simplement cela revient à dire que l'homme n'est pas son propre maître, ni dans l'ordre de la vérité, ni dans l'ordre du devoir pratique, que c'est Dieu qui est son Maître, lui enseignant toute vérité, lui manifestant toute loi, et qu'enfin, puisqu'il a plu à Dieu de fonder en ce monde une société visible chargée d'enseigner sa vérité et de promulguer sa loi, c'est à cette société visible, c'est à l'Église catholique que nous devons la double soumission de l'esprit vis-à-vis de la vérité, et de la volonté vis-à-vis de la loi.

Deux doctrines sont ici en présence.

Le rationalisme prétend que l'unique source de la vérité

est la raison humaine. Sa formule est celle-ci : Sans aucun rapport avec Dieu, la raison est le seul arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi. C'est la négation de Dieu.

Le christianisme affirme que l'unique source de la vérité, c'est Dieu, et qu'il n'est pas vrai que nous fassions la vérité, mais que nous la recevons dans une raison, qu'elle-même nous recevons de Celui qui souffle l'esprit de vie en tout être humain.

Si donc la vérité nous vient de Dieu, par quel moyen nous arrive-t-elle ?

Je n'ignore pas que la création tout entière est le premier et naturel épanchement de la vérité. Tout ce qu'il y a en ce monde de beauté, de charme, d'ordre, d'harmonie, de vie, nous élève vers l'auteur invisible de toutes ces visibles merveilles. Le monde, disait un illustre solitaire, c'est mon livre : j'y peux lire, chaque fois qu'il me plaît, la pensée de Dieu. Le poète avait donc raison de s'écrier :

Le monde est un livre
Sans fin ni milieu
Où chacun pour vivre
Cherche à lire un peu.
Phrase si profonde
Qu'en vain on la sonde ;
L'œil y voit un monde ;
L'âme y trouve Dieu.

Oui, le monde révèle Dieu,—et pourtant, expliquez comme il vous plaira ce douloureux mystère : Ceux qui n'ont eu pour connaître la vérité que leurs lumières et les objets de la création, ont passé par toutes les angoisses du doute et par tous les troubles de l'ignorance.

Et c'est pour nous enlever à ces angoisses et à ces troubles, que Dieu est entré en rapport direct avec l'homme. Il s'est découvert. Il s'est révélé, en nous donnant sa propre parole, la parole qu'il se dit à lui-même, qui est lui-même, consubstantielle à lui-même, son Verbe éternel.

Voilà le grand fait, celui qui domine tous les faits de l'histoire.

Car c'est un fait, et c'est de l'histoire, qu'ayant parlé dès l'origine et ayant continué de parler en beaucoup de ma-

nières dans toute la suite des siècles, Dieu a finalement parlé en son Fils Jésus-Christ, que son Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous et qu'une foule sincère, ferme en ses affirmations jusque sur les bûchers et jusque sous les glaives, a pu rendre ce témoignage : Nos oreilles l'ont entendu, nos propres yeux l'ont vu, nos mains l'ont touché, le Verbe de vérité et de vie.

C'est un fait, encore, que ce Verbe de vérité a fondé une société, à qui il a dit : Allez, enseignez ma doctrine à toutes les nations et jusqu'à la consommation des siècles.

C'est un fait, enfin—un fait qui se continue, un fait que vous avez là sous les yeux — que cette société a vécu depuis dix-neuf siècles, qu'elle vit, qu'elle prêche, et que répandue dans tous les temps et dans tous les lieux, elle enseigne invariablement la même vérité.

Cette société, c'est l'Eglise, et l'Eglise, c'est l'organe de transmission de la vérité divine. Par l'Eglise, vous allez au Christ, par le Christ, vous allez à Dieu. Supprimez la vérité de l'Eglise, vous supprimez la vérité du Christ, vous niez le Dieu vrai, trine dans ses personnes et un dans sa nature, et il ne vous reste plus qu'un Dieu froid et philosophique que vous aurez tôt fait de remplacer par la déesse raison.

De fait, toute religion, qui veut se dégager de la tutelle d'une autorité doctrinale, verse dans le rationalisme, et le protestantisme lui-même est à la veille de s'y anéantir. J'avoue que je n'ai jamais pu arriver à comprendre ce protestantisme avec son libre examen et avec sa prétention se passer de toute autorité doctrinale. Comme le dit très-bien le Père Monsabré : que deviendra la vérité, même consignée dans les Ecritures, si elle est laissée à mon interprétation et à mon faible jugement ? Comment la comprendrai-je et comment mon voisin la comprendra-t-il ? Même avec les plus honnêtes intentions, nous sera-t-il possible d'être unanimes dans l'interprétation d'une doctrine ? A plus forte raison, si l'orgueil, l'intérêt, les passions exercent sur nos esprits leur tyrannique empire ! Il fallait, dès lors, que Dieu prît une haute et sage précaution et qu'il se continuât, en quelque sorte, dans une constitution dont la mission fût de nous protéger contre l'erreur.

Nous confessons donc et nous professons hautement que nous ne faisons pas la vérité, mais que nous la recevons—que nous ne la recevons et ne pouvons la recevoir que de Dieu—

de Dieu par la raison créée et les révélations de la nature—de Dieu par ses prophètes autrefois, et plus nouvellement par son propre Fils—de Dieu par l'Eglise de Jésus-Christ dont les lèvres saintes disent et répandent le vrai, sans qu'il perde rien de l'éclat et du parfum qu'il possède au sein même de la divinité. En définitive, qui est enseigné par l'Eglise, est enseigné par Dieu, l'Eglise demeurant jusqu'à la fin des siècles, *la colonne et l'appui de la vérité* (Tim. 111-15) (1).

* * *

L'homme n'a pas seulement des vérités à connaître ; il a aussi des actes à accomplir, des lois pratiques à observer,

Ici encore, le rationalisme apparaît, et je dirai qu'il est forcé d'apparaître. Après avoir prétendu que la raison humaine est la seule source de vérité, il faut bien qu'il prétende que la volonté humaine est la seule source du droit, de la loi, de la justice. De là, sa formule, formule condamnée par Pie IX dans le Syllabus—(ce fameux Syllabus qui n'a fait tant crier que parce qu'il a atteint la société moderne au plus vif de son mal—). “ Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière, et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accroître ses richesses et à satisfaire ses passions.”

Nous répudions cette formule, et nous professons que Dieu seul est le principe du droit et de la justice, parce qu'il est lui-même la Loi, la Loi vivante, la Loi éternelle, de laquelle procède toute loi juste et raisonnable:

Or, cette Loi éternelle, comment nous est-elle promulguée ?

Il y a bien notre conscience, et selon le mot de saint Thomas d'Aquin, la loi de Dieu est promulguée par le fait même de son insertion au livre incorruptible de notre âme.

Cependant, si la conscience est forte en tant qu'elle est une participation de la sagesse de Dieu, elle est faible pratiquement, en tant qu'elle est la faculté d'un esprit borné et ondoyant, soumis à tous les entraînements et volontiers captif de toutes les chimères. Elle est faible, au point que sans le secours de Dieu, elle s'égare et se déforme.

(1) Cf. *Radicalisme contre Radicalisme*.

Ce secours de lumière, Dieu l'a donné à la conscience humaine, en lui donnant l'Évangile, qui est la promulgation définitive de la loi divine. La conscience par nature, c'était la voix, étouffée par les passions, d'un Dieu invisible et lointain ; la conscience par l'Évangile, c'est la voix, toujours claire, toujours aimée, d'un Dieu devenu notre frère, notre ami, notre compagnon de douleurs et de gloire, la voix du Seigneur Jésus, qui nous dicte lui-même la loi, la grande loi universelle, la loi qui nous commande d'être parfaits, comme le Père céleste est parfait, la loi qui résume toute sainteté et toute justice, la loi qui nous élève au ciel et nous appelle aux plus glorieuses destinées.

Mais, cette loi elle-même qui est l'expression de la volonté de Dieu par Jésus-Christ, êtes-vous sûrs de ne jamais l'oublier, ni la méconnaître, ni l'interpréter faussement ? Ne comprenez-vous pas qu'il faut dans l'ordre pratique, la même universelle et profonde sécurité que dans l'ordre intellectuel ?

Le Christ y a pourvu, en chargeant son Eglise, investie de son royal pouvoir, de nous imposer ses commandements.

Grâce à elle, dit encore ici le Père Monsabré, (1) tous nos pas, sur le chemin du devoir, seront réglés. Grâce aux lois de l'Eglise, qui nous rendent plus facile l'observation des préceptes divins, tous les détails de notre vie religieuse, de notre vie intime, de notre vie pénitentielle, seront prévus, examinés, discutés, résolus. Nous saurons quand et comment il faut prier ; quand et comment il faut nous mortifier ; quand et comment il faut nous alléger du poids de nos péchés ; quand et comment il faut spirituellement nous alimenter. Nous saurons ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire, ce qu'il faut lire et ce qu'il faut rejeter, ce qu'il faut approuver et ce qu'il faut condamner, ce qu'il faut permettre et ce qu'il faut défendre, ce qu'il faut tolérer et ce qu'il faut subir, ce qu'il faut pour faire le bien et éviter le mal, ce qu'il faut pour accomplir toute justice, ce qu'il faut pour remplir son devoir de chrétien, ce qu'il faut pour aimer Dieu et opérer son salut.



(1) Cf. *Radicalisme contre Radicalisme*.

Revenons, pour finir, à notre Evangile.

Il y est fait mention d'un saint vieillard, dont il est dit qu'il était *juste et timoré*, c'est-à-dire que soit vis-à-vis de la loi divine, soit vis-à-vis de la loi mosaïque, il avait toujours accompli son devoir. Aussi l'Esprit lui avait-il promis qu'il ne mourrait pas sans vu le Christ du Seigneur, et cette promesse se réalisa si suavement pour Siméon, qu'il pria Dieu de le laisser aller en paix, ses yeux ayant vu la lumière qui éclaire les nations.

Cette lumière continue d'éclairer tous les peuples ; c'est la lumière de l'Eglise catholique, phare indéfectible, qui projette sur le monde ses rayons de certitude et de vérité et qui conduit sûrement les passages d'ici-bas aux rives éternelles.

fr. HENRI HAGE,
des frères-prêcheurs.



L'INSPIRATION DANS L'ECRITURE SAINTE



Le mot lui-même, *inspiration*, est tout biblique et se rencontre très souvent dans la Vulgate. Tiré du latin, "*in spirare*", "*souffler dans*", il indique déjà, par son étymologie, un rapprochement entre deux êtres, rapprochement qui pour peu qu'il soit manifeste et sensible demande toujours plus de perfection dans l'un de ces êtres que dans l'autre.

Un exemple. Vous avez devant vous un instrument de musique, une flûte. Vous savez vous en servir, et l'on vous prie d'exécuter un morceau. Votre main saisit la flûte et la porte à vos lèvres ; vous soufflez en elle, vous l'*inspirez*, et voilà qu'une mélodie suave se fait entendre. Le rapprochement qui s'est fait entre l'instrument, être imparfait, et l'exécutant, être plus parfait, éclate dans son effet, et n'eût été l'action du souffle inspireur faisant vibrer les harmonies qui se trouvaient renfermées dans le corps de la flûte, celle-ci n'eût pu, laissée à elle-même, charmer les auditeurs.

Ainsi en est-il de l'inspiration. Dieu avait devant lui l'humanité, ingrate et oublieuse. Voulant renouer les relations qui l'unissaient jadis à sa créature, il se dit : "Ecrivons-lui une lettre ; mais comme ma Toute Puissance peut se permettre un secrétaire, je vais choisir parmi ce peuple infidèle quelques hommes qui me craignent encore, ils seront mon instrument, instrument qui sous l'influence de mon souffle divin, rédigera cette lettre et l'adressera à mon peuple, comme un gage assuré de ma tendresse et de mon amour pour lui."

Ayant fait choix de l'instrument Dieu souffla en lui : "*Instrumento accepto, Deus in spiravit*," et l'écriture existait ! Un rapprochement avait donc eu lieu entre le Créateur et sa créature, l'instrument avait rendu ses sons et cela si bien, que trois mille ans après, si nous ouvrons ces livres saints,

qu'y voyons-nous, si ce n'est la présence mystérieuse et sentie d'un souffle divin répandu partout, embaumant, pour ainsi dire, chacune des pensées qui s'y trouvent renfermées, et invitant l'âme à se laisser bercer par ce murmure céleste ? C'est donc qu'il y a dans cette Ecriture, quelque chose qui se distingue du profane, quelque chose qui semble avoir présidé à l'action matérielle de l'écrivain, et qui révèle, cachée sous cette enveloppe sacrée, une autre action plus grande, et plus sage, une action sublime et surhumaine, une action divine !

L'inspiration est donc une action divine exercée sur l'écrivain sacré pour le déterminer à écrire les vérités que l'Esprit Saint veut faire connaître. Par conséquent, l'Ecriture, effet de l'Inspiration, l'Inspiration, action de Dieu, et le tout se manifestant par l'action de l'écrivain, comment ne pas reconnaître là une œuvre accomplie et par une cause principale et par une cause instrumentale ?

Cependant, malgré cette évidence, c'est ici que s'élèvent les opinions, que se croisent les pensées, que s'entrechoquent les idées. Aussi quelle obscurité chez les uns, quel non-sens chez les autres ! Sans toucher ni aux uns ni aux autres, avançons-nous au beau milieu, éclairés que nous sommes par les notions que la saine philosophie nous procure, et essayons, tout en dissipant les ténèbres, de faire luire la vérité.

Dieu, par l'inspiration, exerce une action sur l'homme. Cette action est une motion surnaturelle, physique, qui détermine l'écrivain sacré à écrire. En d'autres termes, l'écrivain reçoit une participation de la vertu divine ; il participe à la vérité que Dieu veut faire connaître ; enfin, mû par cette action supérieure, il s'agite, je dirais, et Dieu le mène ! Tout comme un instrument entre les mains de son maître, l'homme inspiré est là, entre les mains de Dieu, accomplissant l'œuvre divine et ne s'arrêtant qu'à sa complète réalisation. Cette action, cette participation n'est donc que transitoire, elle n'agit que pour un temps, et la similitude parfaite de la forme, de la pensée divine étant reproduite, exprimée sur le papyrus ou les tablettes, l'écrivain redevient ce qu'il était avant l'inspiration. Mais, sur quelle faculté de l'homme s'exerce cette motion surnaturelle ? et, en s'exerçant ainsi sur telle ou telle faculté, quel effet produit-elle ?

Puisque Dieu choisit comme instruments des êtres rationnels, il est évident que l'inspiration a lieu tout d'abord sur

l'intelligence. Et comment pourrions-nous admettre ici l'opinion qui voudrait que l'action divine s'exercât avant tout sur la volonté ? Ne sommes-nous pas hommes par l'intelligence ? C'est en vain qu'un homme dirait un bon matin : je veux écrire un livre, s'il n'a pas une intelligence capable de lui fournir les pensées, les rapports de ces pensées entre elles, leur marche, leur arrangement, tout ce qui contribuera enfin à donner un titre à ce livre. Que l'inspiration s'exerce d'abord sur l'intelligence, la nature nous en offre un merveilleux exemple. Avez-vous déjà assisté à un lever de soleil ? Vous êtes au pied d'une haute tour, attendant l'heure solennelle ! Tout à coup l'horizon se colore, les nuages qui tout à l'heure, dans le firmament sombre, s'avançaient plus sombres encore, paraissent maintenant comme de larges bandes de pourpre : décor superbe sur une scène splendide ! Votre émotion grandit : tout ce qui est plus élevé que vous, les montagnes environnantes, la tour près de laquelle vous êtes, les toits des maisons, tout est illuminé ; puis, peu à peu, le soleil, jusque-là encore caché à vos yeux, apparaît au-dessus de l'horizon, frappe de ses rayons, votre tête, votre corps, et tout ce qui s'étend à vos pieds, et la nature entière, — dirait ici le poète — semble chanter un éternel hommage à l'éternelle gloire !

Ainsi en est-il pour l'inspiration. Dieu, soleil de vérité, veut illuminer sa créature ; dans sa majesté infinie, il se lève, et sa lumière divine se reflète tout d'abord sur la faculté la plus noble de l'écrivain, sur son intelligence. Ce dernier sent bien que son esprit est rempli de pensées élevées, de pensées surnaturelles, mais il ne peut rien dire ni écrire, car les autres facultés sont encore inertes ; bientôt les rayons de la gloire divine frappent son cœur, ses membres, toutes ses facultés enfin, et sous cette action il s'écrie, non pas comme tout à l'heure : " Je veux écrire un livre parce que je suis inspiré, " mais bien, " puisque je suis inspiré, je veux traduire sur le papier ce que l'Esprit veut faire connaître par moi ! "

L'inspiration agit donc sur l'intelligence, l'illumine et lui fait concevoir justement, sûrement, sagement, la vérité à écrire ; puis, de là, inclinant directement la volonté, elle la fortifie, et détermine l'auteur sacré à transcrire fidèlement la pensée divine. C'est ici plus qu'une simple assistance, plus qu'un mouvement pieux ; et l'opinion qui voudrait faire de l'inspiration une direction, une assistance négative, est fausse.

Comme l'a si bien dit Léon XIII, l'auteur est inspiré "*ut recte mente conciperet.*" L'assistance que l'écrivain reçoit est réellement positive ; il est de telle sorte assisté pendant qu'il écrit, que tout ce que Dieu veut, et seulement cela, son esprit le conçoit avec rectitude et l'exprime avec une infaillible vérité.

Par cette assertion nous attribuons à l'écrivain un effet plus noble que le sien propre, puisqu'il produit un livre contenant la vérité sans aucun mélange d'erreur, et de plus, nous donnons tout à Dieu, tout, absolument tout !

— "Celà n'est pas admissible, disent ici les adversaires de l'inspiration ; vous donnez tout à Dieu, vous assurez que ces livres ne contiennent aucune erreur, et voici que si nous les ouvrons, nous constatons de nombreuses fautes."

— "Oui, nous donnons tout à Dieu, il est vrai, bien que non d'une manière exclusive. Tout est donné à Dieu comme à l'auteur principal, à la forme duquel est assimilé l'effet une fois posé en dehors de ses causes ; tout, dans cette Ecriture, est la similitude, l'expression, l'œuvre de Dieu ; mais, pour ce qui est des prétendues erreurs que vous trouvez, c'est le moment de vous rappeler que partout où il s'agit d'un effet produit par une cause instrumentale, sous l'action de la cause principale, l'effet conserve toujours un reflet de l'instrument qui le produit.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage, de rechercher si l'inspiration comporte la dictée ou la non dictée des mots ; si l'inspiration est limitée ou non ; ce qu'il importe de savoir, et ce que nous ne devons pas oublier, c'est que premièrement, lorsque Dieu inspira ces écrivains sacrés, il ne les transforma pas du tout au tout ; non, mais par sa lumière divine se reflétant sur leur raison, il réveilla toute une foule de connaissances acquises, de souvenirs, et sous l'influence de cette illumination, les écrivains comprirent, saisirent d'une manière plus distincte, plus précise, les attaches, les liens qu'il y avait entre chaque chose et purent ainsi écrire sans erreur ; d'ailleurs, n'était-ce pas la parole de Dieu qu'ils écrivaient, et Dieu, la Vérité même, peut-il se tromper et nous tromper ? En second lieu, l'écrivain, instrument entre les mains de Dieu, se présentait tel qu'il était, c'est-à-dire présentait une imagination plus ou moins vive, une mémoire qui sans être infidèle, pouvait être plus ou moins précise, un cœur

dont les émotions n'étaient pas toujours les mêmes, un esprit plus ou moins puissant, enfin une volonté libre ; puis, tout cela, placé sous le souffle de l'inspiration, se mettait en branle, mû par Dieu, mais opérant toujours selon sa nature, sa forme propre. Et c'est pourquoi si nous étudions les Saintes Ecritures, nous voyons que les prophéties d'Isaïe, homme de haute naissance et habitant des palais, sont composées avec un style plus riche, plus recherché, plus classique, je dirais, que celles d'Amos, pauvre berger, qui, ne se servant que des figures à lui fournies par la nature, ne pouvait donner à son récit, le ton si grand et si digne du prophète messianique. Vous expliquez-vous maintenant ces fautes — car ne disons jamais erreurs — que vous trouvez dans les Ecritures ? c'est que chaque auteur écrivait en conservant son génie propre, sa nature, son tempérament, ses penchants ; c'est que chaque auteur, écrivant selon les connaissances de son temps, ne se préoccupait pas de faire de ses écrits des travaux de science géologique, botanique, cosmographique ou physique, mais des écrits où tout ce qui intéresse la religion, la foi et les mœurs, se trouvait renfermé, expliqué, démontré ; des écrits où, pour me servir du mot de Baronius : “ les peuples présents et futurs pourraient apprendre non pas comment va le Ciel, mais comment on va au Ciel ! ”

Concluons. L'instrument, entre les mains de son maître, reçoit de celui-ci une participation transitoire qui l'élevant et le proportionnant, lui fait produire un effet plus noble que le sien propre, mais qui conserve cependant un reflet de l'action instrumentale.

Avec un savant théologien, disons donc : “ Dieu est l'auteur principal de l'écriture ; l'homme en a été l'auteur instrumental. Et c'est pourquoi l'écriture est l'expression non de l'homme, mais de Dieu. Mais cette expression de la pensée divine, c'est Dieu et l'homme qui l'ont faite ; ou, pour parler plus justement, Dieu l'a faite par l'homme. Elle est donc totalement et intégralement l'œuvre de Dieu, totalement et intégralement l'œuvre de l'homme : de l'homme, comme de l'auteur instrumental ; de Dieu, comme de l'auteur principal. ”

fr. LOUIS TRUDEAU,
des ff. prêch.



LE CARÈME NOUS RAPPELLE QUE LA VIE EST UN COMBAT

Un jour, lisons nous dans l'Évangile de saint Mathieu (1), les disciples de Jean-Baptiste s'approchèrent de Jésus et lui demandèrent : " Pourquoi donc, tandis que, nous les pharisiens, nous jeûnons fréquemment, vos disciples ne jeûnent-ils point ? " Et le Sauveur leur répondit : " Est ce que les enfants de l'Époux peuvent être dans le deuil tant que l'Époux est avec eux ? Viendra un temps où l'Époux leur sera enlevé, et, alors, ils jeûneront."

Non content de donner l'exemple dès les premiers jours de sa vie publique, le Maître divin, à plusieurs reprises, insista sur la nécessité et la vertu du jeûne, et ses apôtres comprirent si bien ses leçons qu'ils se préparèrent aux graves décisions, par exemple à l'élection de Paul et de Barnabé, par une pénitence rigoureuse, et c'est pendant qu'ils jeûnaient, remarque le livre des Actes (2), qu'ils reçurent la réponse de l'Esprit-Saint. Et saint Paul, après avoir recommandé aux fidèles de Corinthe (3) de se montrer " recommandables en toutes choses " . . . en particulier " dans les veilles, dans les jeûnes ", leur rappelait, non pour en tirer vanité, mais pour les édifier et pour stimuler leur ardeur, entre autres labeurs qu'il avait supportés pour le Christ, ses " jeûnes multipliés " (4).

La loi du jeûne—nous pourrions remonter plus haut—est donc aussi vieille que l'Évangile : coupables que nous sommes, nous avons besoin de nous attirer par la pénitence le pardon de nos fautes et de prendre la part que le Sauveur nous a laissée, si minime, à l'œuvre de notre rédemption.

Or, la saison de l'année qui convient le mieux à l'observation plus attentive de cette grande loi, c'est bien la période qui précède la solennité pascale, période dans laquelle l'Église, de bonne heure, s'attacha à raviver dans l'âme de ses enfants

(1) *Matth.*, IX, 14-15.

(2) *Act.*, XIII, 2-3.

(3) *I Corinth.*, VI, 5.

(4) *Ibid.*, XI, 27.

le souvenir reconnaissant des grands événements du Cénacle et du Calvaire. Le temps de la préparation à la fête anniversaire de la Résurrection du Christ était donc tout indiqué comme un temps de recueillement, de prière et de jeûne.

Et la mesure de ce temps, c'est Jésus lui-même qui la détermina : n'a-t-il point passé quarante jours au désert, dans une abstinence absolue, et . . . du reste, comme l'observe saint Jérôme (5), ce nombre quarante dans la Sainte Ecriture semble de préférence consacré à des périodes de peine, d'épreuve ou d'affliction. Quand le Seigneur " se repentit " d'avoir créé l'homme (6), " les sources du grand abîme jaillirent et les écluses du ciel s'ouvrirent, et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits " (7) ; c'est durant quarante ans qu'Israël, en punition de son ingratitude, dut errer dans la péninsule aride du Sinaï avant d'obtenir son entrée dans la Terre promise ; Moïse demeura quarante jours sur la montagne à prendre les ordres de Jéhovah (8) ; Elie dut marcher sans interruption quarante jours et quarante nuits pour arriver au mont Horeb où l'appelait le Très-Haut (9). Le délai consenti à Ninive pour faire pénitence fut de quarante jours (10).

Il n'est donc pas étonnant qu'après des tâtonnements inévitables ce fut ce chiffre quarante qui prévalut. On commença le temps de préparation, le sixième dimanche avant Pâques, et, dans l'intention de bien marquer le début de la sainte Quarantaine—du Carême, comme nous disons en français par suite de la corruption populaire du mot latin *Quadragesima*,—la liturgie eut soin de choisir, pour l'Evangile de ce jour initial, le récit de la retraite de Notre-Seigneur sur la montagne et de la tentation qui la termina.

Mais " le disciple n'est point au-dessus du Maître ", Jésus a jeûné quarante jours : il sied donc au chrétien de jeûner aussi quarante jours. Les Grecs, les premiers, paraissent avoir compris cette convenance. Comme chez eux la coutume n'était pas de jeûner le dimanche, ni le samedi, ni même

(5) *In Ezechiel*, xxix.

(6) *Gen.*, vi, 6.

(7) *Ibid.*, vii, 12.

(8) *Exod.*, xxiv, 18.

(9) *III Reg.*, xix, 8.

(10) *Jonas*, iii, 4.

le jeudi en certaines régions, ils avancèrent l'ouverture du Carême jusqu'au neuvième dimanche avant Pâques : telle semble avoir été l'origine du temps de la Septuagésime.

Jusqu'au VI^e siècle, dans l'Eglise latine, comme le souvenir de la Résurrection et de la descente du Saint-Esprit, indissolublement attaché à ce jour, empêchait de pratiquer le dimanche la loi d'expiation dans toute sa rigueur, on ne jeûna en réalité que trente-six jours, et ce n'est qu'au VIII^e siècle que le commencement de la sainte Quarantaine fut porté quatre jours plus tôt, au mercredi après la Quinquagésime.

Comme la préparation plus immédiate des catéchumènes au baptême, la pénitence publique que les canons imposaient à certaines catégories de pécheurs débutait ordinairement avec le Carême. En signe de deuil, suivant un symbolisme venu de l'ancienne Loi, sur la tête de ces pénitents le prêtre répandait des cendres ; par humilité, peu à peu, les fidèles se présentèrent pour participer à cette cérémonie, qui se pratiquait à l'ouverture de cette période de recueillement, d'expiation et de renouvellement spirituel : d'où le nom de mercredi des Cendres, qui désigne le premier jour de cette sainte saison.

Il n'est point dans notre intention de redire ici par quelles vicissitudes et par quels adoucissements successifs le Carême a passé. Laissons cela aux érudits, et, puisque d'après le titre même de ces entretiens, nous écoutons " la voix de nos églises ", prêtons l'oreille aux chants et aux lectures de l'office du temps, mieux encore, ouvrons, lisons, méditons nos paroissiens, ces livres aujourd'hui trop méconnus, et apprenons de la sainte liturgie, organe de l'Eglise catholique, quel esprit doit nous animer, durant ces semaines auxquelles s'appliquent si bien les mots de " temps favorable ", de " jours de salut " dont l'Apôtre qualifiait sa prédication aux fidèles de Corinthe (11), et que nous lisons dans l'épître le premier dimanche de Carême.

*

Après avoir imposé les cendres sur le front des chrétiens et avoir rappelé à tous par une grave et sévère maxime la vanité des choses de la terre, le célébrant prie ainsi, dans une dernière oraison : " Accordez-nous, Seigneur, de commencer dignement, par ce saint jeûne, la carrière de la milice chré-

(11) II *Corinth.*, VI, 2.

tienne, afin que, devant combattre les esprits de malice, nous ayons pour défense contre leurs efforts le secours de l'abstinence" (12).

La "carrière de la milice chrétienne", sans doute, est aussi longue que notre existence sur cette terre d'épreuve. Le combat est la condition de l'homme ici-bas. Mais il est des temps où nous devons plus particulièrement nous occuper de réparer nos forces, de guérir nos blessures, de ranimer notre courage, de perfectionner nos armes offensives et défensives... en un mot, de nous mettre en état de mieux soutenir la lutte contre toutes les puissances qui nous assaillent, et qui, souvent, trouvent en nous-mêmes de si lâches complicités. Parmi ces temps, l'Eglise nous désigne la sainte Quarantaine.

Le Carême est d'abord une période de *recueillement*. L'âme désireuse de se retremper dans l'esprit de l'Evangile, s'interdit les plaisirs profanes, légitimes en d'autres saisons. Jadis même, et durant des siècles, aucune fête de saint ne figurait au calendrier, depuis les Cendres jusqu'à l'octave de Pâques ; rien, ainsi, ne distrayait le disciple du Christ de la méditation des maximes, des préceptes, des exemples du Maître divin que, chaque jour, un office spécial, legs précieux d'une respectable antiquité, venait lui remettre en mémoire. Et maintes sentences se présentaient, qui lui rappelaient que le vrai pain du chrétien c'est "la parole de Dieu" (13), qui tombe plus abondante, en ces jours de grâces, de la chaire de vérité, et que le véritable bonheur, en ce monde, c'est d'assurer son éternité par l'observation fidèle et constante de la loi du Seigneur (14). Peu à peu dans le cours des âges, sous la poussée de la dévotion populaire, les fêtes des saints émaillèrent ce parterre longtemps demeuré si austère, et le couvrirent presque en entier de leur exubérante floraison. La main discrète de Pie X a respecté cet épanouissement ; mais, par la bulle récente *Divino afflatu*, il est désormais permis aux

(12) *Missel rom., Benedictio cinerum.*

(13) "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." (*Matth.*, IV, 4.) Evangile du 1^{er} dimanche de Carême.

(14) "Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent." *Luc*, XI, 28.) Evangile du III^e dimanche de Carême.

"Les préceptes du Seigneur sont droits et ils réjouissent les cœurs. Ses commandements sont plus doux qu'un rayon de miel." (*Ps.*, CXVIII, 9.) Offertoire du III^e dimanche de Carême.

prêtres d'écarter, quand ils le voudront, et ces feuilles, et ces fleurs suaves, pour retrouver au Saint Sacrifice les vieilles formules de la férie si pleines d'enseignement.

En se recueillant ainsi, l'âme comprend ce qu'elle devrait être et constate ce qu'elle est. De ce retour sur elle-même naît un sentiment de confusion que traduit cette supplication qui se retrouve après le graduel, chaque jour de férie (15) : " Seigneur, ne nous traitez point selon les péchés que nous avons commis, ne nous rendez pas selon nos iniquités... Que vos miséricordes se hâtent de nous prévenir, car nous sommes réduits à une extrême misère." C'est pour désarmer la justice du Très Haut et pour mériter son indulgente pitié que le Carême fut et doit rester—malgré le fléchissement de son antique rigueur—une *période de pénitence*. Tout nous le rappelle : les textes liturgiques et la couleur sombre des ornements du prêtre, le silence de l'orgue et la nudité des autels.. Et cette pénitence doit être surtout intérieure : l'Eglise nous en avertit en nous proposant comme épître du mercredi des Cendres ce chapitre du prophète Joël (16) : " Voici ce que dit le Seigneur. Revenez à moi de tout votre cœur, avec des jeûnes, des larmes, des lamentations. Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et revenez à Jahveh, votre Dieu. . . ."

Le Carême, en effet, préparation immédiate au devoir pascal, doit être une *période de renouvellement intérieur, de conversion*, le mot n'est pas trop fort. Il faut nous détacher des créatures : le Maître nous le déclare dès l'Evangile du mercredi des Cendres (17) : " Ne vous amassez point des trésors sur la terre. . . Amassez-vous des trésors dans le ciel... Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur." Par un généreux combat contre les séductions du monde et les penchants mauvais de notre nature, il faut nous efforcer de reproduire en notre vie ce merveilleux tableau que saint Paul traçait aux Corinthiens (18) et que la liturgie nous fait lire dans l'épître du premier dimanche de Carême. Bien plus—n'est-ce pas à dessein que l'Eglise a choisi pour récit évangélique du deuxième dimanche de Carême la scène du Thabor ?

(15) Ps. CII, 10 ; LXXVIII, 8.

(16) Joël, II.

(17) Matth., VI, 19-21.

(18) II Cor., VI, 1-10.

—il faut nous transfigurer avec le Christ, par le Christ et dans le Christ.

Le labeur est rude ; mais le Seigneur est si puissant, si bon, si secourable ! Maintes fois, en cette sainte Quarantaine, les textes sacrés nous en font souvenir . . . et, dès le premier dimanche, au graduel, l'Egliee nous fait entonner le psaume de la confiance (19) : " Celui qui habite sous la garde du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant. J'ai dit au Seigneur : " Vous êtes mon Dieu et ma forteresse, mon Dieu en qui j'espère . . . "

Et puis, est ce en vain que, dans les extraits de l'Evangile que nous avons à lire chaque jour du Carême, et dans les fêtes de la Passion qui se présentent tous les vendredis, l'exemple du Christ, notre Sauveur et notre Modèle, nous est proposé ? Jésus a pris sur lui le fardeau le plus lourd, l'épreuve la plus amère : pourrions-nous hésiter à le suivre dans le rude sentier au bout duquel nous entrevoyons la radieuse et triomphante éternité ?

Voilà, en quelques mots, les leçons de ce " temps de salut ". A nous tous de les méditer, de les approfondir, en suivant les saints offices, et de les faire passer dans notre conduite.

EUGÈNE MARTIN.

(De la Croix)



ECHOS RELIGIEUX

ANGLETERRE : *Une touchante conversion.*

BRÉSIL : *Les progrès du catholicisme.*

CANADA : *Le premier évêque ruthène.*

FRANCE : *Statistique médicale à Lourdes.—Un bilan des écoles officielles et des écoles libres.—Un mot d'évêque missionnaire.*

MALTE : *Le futur Congrès eucharistique.*

* * *

ANGLETERRE : *Une touchante conversion.* — Le 10 décembre dernier, un pauvre garçon de dix-neuf ans, nommé William Beal, presque un enfant, fut exécuté à Chelmsford sous l'inculpation d'avoir tué sa fiancée. Le crime ne fut jamais clairement prouvé, et le jury,—chose très rare—avait fait un appel pressant à la clémence royale en faveur du condamné. Le ministre de l'Intérieur crut devoir se montrer impitoyable, et le pauvre enfant fut pendu.

Beal, lorsqu'il fut écroué à la prison de Brixton, se fit inscrire comme catholique. Il ne l'était point ; mais il avait souvent assisté à des services catholiques et se sentait attiré vers cette religion. L'aumônier catholique de la prison, le R. P. Turner vint le voir et l'instruisit aussi rapidement que possible ; il le baptisa sous condition et lui fit faire sa première Communion.

Voici la touchante lettre que Beal écrivait à son défenseur, l'excellent M. Lister Drummond, trois jours avant son exécution :

“ Cher Monsieur,

“ Je réponds à votre lettre si bonne et si instructive, pour laquelle je vous remercie ainsi que pour votre bonté envers moi et envers mes chers parents.

“ Par la grâce de Dieu et avec votre aide ainsi qu'avec celle du P. Turner, j'ai supporté bravement mon malheur. Je sens que Dieu a déjà allégé mes souffrances, et que c'est le

désir de Notre-Seigneur que je le serve dans le ciel. Les épreuves que j'ai traversées ont été des bénédictions, et je crois fermement que Dieu m'a fortifié par son enseignement dans la foi de notre Eglise. Je prie avec ferveur afin de faire une bonne confession, et je prie aussi pour vous afin que nous nous rencontrions dans la joie du ciel. Comme je n'ai pas encore reçu la Confirmation, Mgr Butt viendra me la donner lundi prochain. Mardi M. l'aumônier dira la messe dans ma cellule et me donnera la Sainte Communion. Ce sera la première messe que je servirai et ce sera le dernier acte important de ma vie. Dieu est donc bien bon pour moi. Je ne puis vous exprimer toute la consolation que m'a apportée ma religion ; c'est elle qui me donnera le secours et la force nécessaires pour aller à la mort. Ayez la bonté de prier pour moi ; vous pouvez être certain que je prierai pour vous, pour le P. Turner, pour le P. Shepherd et pour tous ceux qui ont été bons pour moi.

“ Je reste, cher Monsieur, profondément et à jamais reconnaissant pour tout ce que vous avez fait pour moi.

“ WILLIAM C. A. BEAL.”

BRÉSIL : *Les progrès du catholicisme.* — *A Imprensa*, journal de Rio-deJaneiro, a fait une enquête auprès des évêques du Brésil au sujet de la marche du catholicisme dans cet immense pays.

L'opinion du vénérable cardinal Arcoverde, le chef éminent de l'Eglise brésilienne, est complètement optimiste : le catholicisme avance, parallèlement aux progrès matériels et aux expansions de la vie nationale, par suite de la construction de chemins de fer qui incorporent à la civilisation d'immenses zones, hier encore inhabitées.

Une question du journaliste sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat a donné lieu aux déclarations suivantes :

“ Le gouvernement républicain porte-t-il quelque préjudice à l'Eglise ? Son Eminence juge-t-elle convenable la création d'un parti catholique ?

“ L'Eglise a réalisé de grands progrès sous ce régime, car elle jouit de toute la liberté à laquelle elle a droit ; ceci ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'elle en fût privée sous la mo-

narchie. Quant à la formation d'un parti catholique, seules des circonstances particulières pourraient déterminer son utilité. Personnellement, je ne m'y sens pas incliné pour l'heure, car je vois que tous peuvent être de bons catholiques dans ce pays, quelles que soient leurs préférences en politique. Ce que nous pouvons et devons faire, c'est refuser notre appui aux hommes politiques hostiles à notre religion. C'est là un droit de légitime défense dont, sûrement, personne ne saurait nous priver."

D'autres prélats, tout en exprimant leurs réserves sur la loi de sécularisation des cimetières et celle du mariage civil, ont fait des déclarations analogues.

Ajoutons que le clergé du Brésil est digne de tout éloge pour son ardeur à répandre la foi, son obéissance aux chefs ecclésiastiques et le respect que la dignité de sa conduite inspire aux hommes de tous les partis.

* * *

CANADA : *Le premier évêque ruthène.*—Le 13 octobre dernier, à Lemberg, avait lieu la consécration épiscopale du premier évêque catholique de rite paléoslave pour les émigrés ruthènes du Canada. On sait que le nouvel évêque est arrivé au pays. A cette occasion, la *Revue pratique d'apologétique* du 15 décembre dernier publie une remarquable étude sur cette question ruthène. Nous en extrayons ces quelques paragraphes :

Dans la seule province du Manitoba, quatre districts, d'un diamètre moyen de 60 milles chacun, sont peuplés presque uniquement par des Ruthènes : Stuartburn, encadré par quatre ou cinq paroisses françaises, compte deux centres allemands, un centre anglais ; tout le reste est ruthène. La proportion est plus forte encore dans les districts de Sifton, Gimli et Shaol Lake.

Or, ces pauvres gens, partis de Galicie, arrivaient au Canada sans savoir d'autre langue que le ruthène. Les agences d'émigration les dirigeaient vers des terres neuves que ces vaillants cultivateurs feraient valoir. Mais là, pas de secours religieux. Parfois, à quelques milles de distance, il y avait bien une paroisse française. Mais comment le clergé pouvait-il entrer en relation avec ces nouveaux paroissiens ? Aucune communauté de langue, et pas même la com-

munauté des cérémonies extérieures. Car les Ruthènes appartiennent tous au rite oriental ; les diocèses catholiques où ils sont nés suivent la liturgie paléoslave, la même qui est célébrée en en Russie par les " orthodoxes " de l'Eglise officielle.

Voilà donc les nouveaux venus dans la plus pitoyable pénurie religieuse. Plus de confessions, plus de prédications, plus aucun contact avec le clergé catholique. La bonne volonté réciproque n'y pouvait rien. La situation était donc grave même pour les adultes, plus grave encore pour les enfants privés de toute instruction religieuse.

A tous ces périls, d'autres s'ajoutaient encore. D'une part, les protestants, surtout les presbytériens, gagnaient à grands frais quelques jeunes hommes plus ambitieux, ils leur enseignaient l'anglais, puis ils les envoyaient prêcher " le pur Evangile " à leurs frères slaves. Cette propagande-là n'a guère obtenu de succès : les Ruthènes, très attachés à leur nationalité et à leurs traditions liturgiques, se sont généralement détournés des " apostats ".

Depuis longtemps les évêques du Canada et leurs frères ruthènes de Galicie s'étaient émus de cette situation. L'archevêque ruthène de Lemberg, S. Exc. Mgr le comte André Szepticki, métropolitain des uniates paléoslaves, les évêques ruthènes de Galicie, Mgr Constantin Czechowicz à Przemysl et surtout Mgr Grégoire Chomyszyn à Stanislawow avaient délégué quelques-uns de leurs prêtres. Mais quelle difficulté pour multiplier ces envois ! Les diocèses unis de Galicie sont très peuplés et ils manquent eux-mêmes de prêtres.

Dans le diocèse de Lemberg (ou Lwow), on ne compte guère qu'un millier de prêtres de rite paléoslave pour 1,300 églises et 1,400,000 Ruthènes unis ; à Przemysl, 800 prêtres pour 1,400 églises ou chapelles et 1.200,000 uniates : enfin, le diocèse de Stanislawow, créé en 1885, atteint déjà un million de fidèles, mais il n'a pas 600 prêtres pour desservir les 800 églises ou chapelles de son territoire immense.

Comment ces diocèses pourraient-ils donc se priver de leurs prêtres pour secourir leurs enfants émigrés ? Avec une admirable générosité, ils ont cependant prélevé de leur pauvreté de petits contingents apostoliques qu'ils ont répartis entre les différents centres d'émigration ; le Brésil en réclamait quelques-uns pour ses 40 ou 50,000 Ruthènes, et les Etats-Unis pour ses 400,000.

Dans ces conditions, la part du Canada devait être bien petite. Et cela d'autant plus que le ministère auprès des émigrés est extrêmement pénible. Je me souviens avec émotion des larmes que versait le jeune et pieux évêque de Stanislawow en me racontant les travaux et les épreuves de ses "missionnaires" et en me commentant leurs lettres. De pareilles expéditions demandent des prêtres jeunes, vigoureux, vraiment zélés.

Pour sauver du schisme, de l'hérésie ou de l'irrégion les nombreuses communautés de Ruthènes catholiques que l'émigration avait placées sous leur juridiction, ils proposèrent à leurs jeunes prêtres le sacrifice du rite latin et le passage au rite paléoslave. Plusieurs acceptèrent. L'essai, commencé depuis cinq ou six ans, a donné les plus heureux résultats.

Mais quelle abnégation il exige ! Après les années ordinaires d'études, après l'ordination, voici ce jeune Canadien français—c'est le cas général—qui quitte sa patrie. Il débarque en Europe, non point pour s'arrêter en France, mais pour aller au delà de l'Allemagne, à l'extrême—est de l'Autriche, tout près de la frontière russe, apprendre la langue et la liturgie des populations slaves auxquelles il a résolu de dévouer sa vie. L'étude austère durera près de deux ans ; car elle doit initier à la langue moderne des Ruthènes, initier si bien que la conversation, le catéchisme, la prédication, les confessions se fassent avec la même aisance que dans la langue maternelle ; elle doit surtout façonner le futur apôtre des Ruthènes à la majestueuse solennité de la liturgie paléoslave et aux particularités de ses chants sacrés : elle doit le familiariser avec cette langue morte qui lui servira désormais pour célébrer le Saint Sacrifice, pour réciter son office, pour administrer les sacrements, elle doit enfin lui former un cœur qui comprenne et qui aime les traditions catholiques de l'Orient uni, qui compatisse à ses tristesses et à ses espérances, un cœur qui soit vraiment *omnia omnibus*, cœur de Slave pour chérir son troupeau de Slaves et gagner leur confiance et leur affection.

Le programme peut faire reculer même des vaillants. Il a séduit l'âme apostolique de plusieurs jeunes prêtres canadiens-français. Le Saint-Siège a béni leur courage et concédé tous les indults nécessaires.

Le 15 août 1910, Mgr Adélarde Langevin, de la Congrè-

gation de Marie Immaculée, archevêque de Saint-Boniface, lançait à tout le Canada cet appel émouvant : " Nous poussons un cri de détresse afin que, de chaque diocèse du pays, de chaque Grand Séminaire, il nous vienne au moins un prêtre de bonne volonté, déterminé à sauver de l'hérésie cruelle et sans pitié de pauvres âmes encore sincères."

Le 28 janvier 1911, il revenait sur le même sujet, " encourageant les jeunes gens de bonne volonté à se dévouer au milieu des Ruthènes, par pur zèle pour le salut de leurs âmes. Quand un malheureux se noie, il faut aller à son secours . . . Sauvons nos chers Ruthènes à tout prix ". Car spécialement " la question de l'éducation des enfants me jette dans l'épouvante, surtout lorsque je pense qu'à défaut de prêtres pour faire le service religieux, ces chers enfants n'ont pas l'avantage d'assister aux offices de l'Eglise, et d'y entendre ces chants mélodieux, ces prières sublimes, composées souvent par des Pères de l'Eglise et qui sont une prédication bien éloquente pour l'esprit et le cœur, puisque c'est l'exposé de tout le dogme catholique ".

Les autres évêques canadiens, ceux surtout de la province de Québec, encouragent les mêmes dévouements. Le cardinal Gotti d'abord, le Souverain Pontife lui-même les bénissent . . .

Le nouvel évêque reçoit une mission extrêmement difficile et délicate. Il aura presque tout à créer. La collaboration affectueuse des évêques latins lui est assurée, mais parfois il se heurtera dans les débuts aux défiances de quelques émigrés, endoctrinés déjà par le schisme. Sa piété, sa douceur persévérante sa haute culture intellectuelle l'aideront à triompher des obstacles. Car le Saint-Siège a vraiment choisi l'homme qui convenait à ce nouveau poste.

Mgr Nicétas Budka est né en 1882, Il est donc âgé de 30 ans seulement. Ordonné prêtre en 1906, le jeune docteur en théologie de l'Université d'Innsbruck fixa vite l'attention du clairvoyant métropolitain ruthène de Lemberg. Ses études étaient à peine terminées qu'il était nommé préfet des études au Grand Séminaire archiépiscopal qui compte plus de 200 théologiens ruthènes. Il y fit un bien considérable, en dépit des agitations politiques de l'extérieur qui mettent souvent aux prises Polonais et Ruthènes et qui ont leurs répercussions toutes naturelles et parfois très vives, sur des étudiants de 20 ans.

Sa nomination a rallié tous les suffrages. Les Ruthènes de Galicie et surtout les séminaristes pleurent son départ. Mais tous, et les Polonais eux-mêmes, reconnaissent la sagesse du choix pontifical.

* * *

FRANCE : *Statistique médicale à Lourdes.* — Dans le cours de la saison des pèlerinages de 1912, le bureau des constatations médicales a reçu 563 médecins, contre 536 en 1911 et 478 en 1910, venus prendre part à ses travaux.

Le bureau des constatations, parmi les innombrables cas de guérison qui se sont présentés à son examen, en a retenu 98, parmi lesquels 25 appartiennent au Pèlerinage national français du mois d'août 1912.

* * *

Un bilan des écoles officielles et des écoles libres. — En moins de dix ans, on a fermé 30,000 écoles libres.

En 1872, le budget de l'instruction publique était de 33 millions.

En 1912, il est de 350 millions.

En 1872, les Frères et les religieuses coûtaient très peu.

Aujourd'hui, instituteurs et institutrices coûtent 2,500 francs (\$500.00) en moyenne par tête.

En 1872, il n'y avait que 14 pour 100 d'illettrés à la caserne.

Aujourd'hui, il y en a 30 pour 100.

* * *

Un mot d'évêque missionnaire. — L'Académie française a entendu, il y a peu de temps, un mot héroïque en sa simplicité. Quand Mgr Augouard mit le pied sur la terre d'Afrique, en 1878, un officier de marine lui dit : " On ne peut vivre ici longtemps, et il vous faudra, au bout de deux ans, rentrer en France. "

A quoi le missionnaire répondit simplement : " Monsieur, nous ne venons pas ici pour vivre, mais pour mourir. "

Ce disant, il était dans l'esprit de sa Congrégation. Dès

1844, le premier vicaire apostolique des Deux-Guinées écrivait au P. Libermann, fondateur des Pères du Saint-Esprit : " Si vous avez encore des martyrs, envoyez-les-moi. " Le P. Libermann lui répondait : " Ils sont prêts, je les envoie. "

En soixante ans, ils sont tombés 600 au champ d'honneur, et la moisson est plus opulente que jamais.

* * *

MALTE : *Le futur Congrès eucharistique.* — La nomination par le Pape de son légat au Congrès eucharistique international de Malte prouve que les préparatifs se font activement.

Pie X a choisi S. Em. le cardinal Ferrata, déjà très connu et aimé dans l'île de Malte. Il y fut une première fois comme légat pour le couronnement de la Vierge *del Cospicuo*, et y a laissé les plus vifs souvenirs.

L'accueil qui lui fut fait alors par les autorités anglaises, civiles et militaires, et par la population tout entière, permet de prévoir ce que seront les prochaines fêtes eucharistiques.

Lord Beresford, amiral commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, avait envoyé à la rencontre du cardinal-légat, jusque dans les eaux de Syracuse, le yacht royal *Surprise*. A Malte, le cardinal Ferrata fut reçu par les autorités anglaises avec tous les honneurs princiers. Aussi, le cardinal se faisait-il un devoir, dans son toast au banquet d'adieu, de saluer avec reconnaissance le " gracieux souverain Edouard VII, dans le vaste empire duquel l'Eglise catholique déroule pacifiquement sa bienfaisante action ".

Pendant les dix jours que dura la mission du cardinal, la population ne cessa de se presser partout sur son passage. Le peuple de Malte, on le sait, a conservé, avec une remarquable unanimité, les sentiments les plus purs d'une foi ardente et pratique. Ils honoraient le cardinal comme s'ils avaient reçu le Pape lui-même. N'a-t-on pas souvent parlé de Malte comme d'un asile possible pour le Pape, s'il était un jour forcé de quitter Rome ?

Ces détails disent ce que l'on peut attendre pour le Congrès international. Il ne le cédera en rien aux manifestations précédentes, et la situation même de Malte lui donnera un caractère particulièrement original.

L'Eucharistie y recevra les plus solennels hommages, comme sur un immense reposoir dressé au milieu du monde, entre les trois grands continents de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, avec toutes facilités d'accès immédiat pour les délégués de l'Amérique et de l'Australie.

Les flots qui battent l'île de Malte lui arrivent en droite ligne de la Terre Sainte, où vécut le Dieu de l'Eucharistie, et de Rome, où règne son Vicaire.

Puis Malte est toute pénétrée du souvenir de l'apôtre des Gentils, qui est aussi le grand apôtre de Jésus-Eucharistie.

Et les glorieuses traditions de ses chevaliers monteront une garde mystérieuse durant les journées du Congrès.

Le Congrès s'ouvrira par une procession d'un nouveau genre : celle qui de tous les points de l'horizon lui amènera les vaisseaux chargés des groupes des pèlerins eucharistiques, un bon nombre peut-être équipés spécialement pour la circonstance ; ce qui permettra aux congressistes de commencer leurs travaux et leurs pieuses veilles eucharistiques, dès leurs ports d'embarquement.

Le Congrès durera quatre jours ; durant l'assemblée générale qui terminera chaque journée, on entendra quatre orateurs. Le samedi soir, 26 avril, sera réservé aux confessions. Le dimanche, communion générale. La procession solennelle commencera à 4 heures de l'après-midi.

Comme de coutume, les travaux du Congrès se feront en séance de section. Trois sections spéciales seront réservées aux jeunes gens, au clergé, aux dames.

Les assemblées générales se tiendront, sans doute, dans le *play ground*, du collège de Saint-Louis, qui peut contenir 10,000 personnes.

Des pèlerinages sont annoncés d'Italie, d'Angleterre, de Belgique, d'Autriche, de France, de Tunisie et d'Algérie.

Toutes ces considérations assurent au Congrès de Malte un succès complet et une place à part dans la série des Congrès eucharistiques internationaux.

Perlegens.



LES ÉVÊQUES DOMINICAINS AUX ETATS-UNIS

(*Suite et fin*)

**MGR RICHARD PIE MILES,
PREMIER ÉVÊQUE DE NASHVILLE (TENNESSEE).**

Une si grande détresse ne découragea pas le nouvel évêque, et il se mit de suite à l'œuvre pour organiser ou plutôt pour créer l'Eglise de Tennessee. Malheureusement une épreuve vint tout d'abord se jeter au travers de ses efforts. Il dut payer en arrivant son tribut de maladie au climat qu'il venait affronter. " Etendu sur son lit de souffrances, écrit un témoin qui tient ces détails de la bouche même de l'évêque, il attendait à chaque instant l'heure de sa mort, attristé par l'isolement complet où il se trouvait, et par l'absence d'un prêtre qui lui apportât les secours de son ministère. Il languissait ainsi depuis plusieurs jours, dévoré par une fièvre brûlante, quand enfin, comme par une grâce spéciale et une admirable providence de Dieu, un prêtre qui traversait le pays s'arrêta à Nashville. Sa première pensée avait été de rendre ses devoirs à l'évêque, mais il ne pensait pas arriver si à propos. Sa présence, à un moment si critique, remplit de joie le cœur du malade : Dieu n'abandonnait pas l'évêque qui avait si souvent administré aux malades et aux moribonds les consolations de la religion. Dès ce moment, la fièvre commença à tomber, et trouvant dans ce ministre de Dieu un ami et un soutien, il recouvra bientôt ses forces et sa santé d'autrefois. Au bout de quelques semaines il se remit au travail, poursuivant avec son énergie accoutumée le but qu'il s'était proposé. Il commença aussitôt la visite de son diocèse, et certes, ce n'était pas une médiocre tâche. Non-seulement il n'avait pas de prêtres pour partager ses travaux et l'assister de ses conseils, mais encore la difficulté de rencontrer les membres de son troupeau, qui s'élevait à peine à une centaine de familles, était considérablement accrue par

les immenses distances qui les séparaient les unes des autres. Néanmoins il se mit en route à cheval à la recherche de ses enfants. Sa visite leur apporta l'espérance que des jours meilleurs allaient venir pour le Tennessee et, en effet, dès ce moment la religion entra pour le pays dans une période de progrès. Lorsque ces braves gens entendirent la religion prêchée avec éloquence et chaleur, par un évêque, dans les maisons, cours, et autres lieux où ils ne l'avaient jamais entendue jusque-là, lorsqu'ils purent assister au saint sacrifice offert sur un autel improvisé, ils commencèrent à se réunir autour de leur pasteur, et bientôt de petites congrégations de pieux catholiques se formèrent çà et là dans les différents comtés de l'État. C'est à cette époque qu'il fit sa première visite à Memphis, où il fut reçu avec grande joie par le peuple, où il prêcha plusieurs fois, et prit des arrangements pour établir une église et obtenir un prêtre. Obtenir des prêtres, c'était bien là sans contredit la plus urgente nécessité, mais c'était aussi une grande difficulté, tant ils étaient désirés partout dans les Etats-Unis, et si petit était le nombre des ouvriers ! Le Révérend Père Clancy, du collège de Spring Hill, près Mobile, fut le premier prêtre qui consentit à s'attacher à une mission pauvre et pénible, et l'évêque ayant recruté dans l'Ohio deux jeunes ecclésiastiques qui avaient accepté de se dévouer à travailler avec lui, il compta bientôt trois prêtres dans son diocèse. Ce premier résultat obtenu en produisit d'autres ; quelques églises furent construites, et en peu de temps le Tennessee sembla sortir d'une nouvelle création. Il s'en fallait pourtant que la tâche de l'évêque fût accomplie ; après avoir créé, il fallait soutenir les églises, et plus encore, comme les besoins s'agrandissaient, il aurait fallu les multiplier. Comment faire ? Pendant quelques années chacun de ces prêtres eut la charge de plusieurs comtés, et en 1844 le Père Schact avait à lui seul huit comtés à desservir. Il faut aussi compter au nombre des services rendus par Mgr Miles à la population, de lui avoir procuré une large étendue de terrain, dans le comté de Humphry, où un certain nombre de pauvres familles trouvèrent les joies d'une habitation paisible et indépendante. En 1840, il prit la résolution de se rendre en Europe ; il voulait rendre ses devoirs au Souverain Pontife, et aussi chercher à servir son diocèse.

Au mois de mars il partit, mais il voulut en passant visiter Sainte-Rose, le théâtre si cher de ses premiers travaux

dans le sacerdoce. Il y rencontra Mgr Purcell, alors évêque, aujourd'hui archevêque de Cincinnati, et le Révérend Père Marc Elroy, S. J., qui, eux-mêmes, venaient visiter ce lieu si intéressant. Sur les instances de ses frères, il consentit à passer quelques jours au milieu d'eux pendant lesquels il ne demeura pas inactif ; il y ordonna, sur la demande de Mgr Flaget, plusieurs jeunes prêtres, donna la confirmation et présida à un examen de l'Académie de Sainte-Catherine dont, ainsi que nous l'avons dit, il avait été le fondateur. Sa visite à ses chères filles, après les pénibles labeurs de ces deux ans d'épiscopat, fut pour lui, comme pour elles, une bien douce joie ; aussi combien ferventes furent les prières de toutes pour la santé et le succès du prélat, et aussi pour un prompt et bon retour. De là il se dirigea vers l'Est d'où il s'embarqua pour Rome et les autres villes qu'il voulait visiter.

Peu d'événements mémorables s'écoulèrent pendant les années qui suivirent, si ce n'est cette continuité de travail obscur qui prépare de grands résultats pour l'avenir. En 1840, 1843, 1846 et 1849, il assista aux Conciles provinciaux de Baltimore, il prit part aussi au premier Concile national de 1852. En 1845, il se rendit à Cincinnati à l'occasion de la consécration de la cathédrale, et le 2 novembre, jour de la Commémoration des morts et le lendemain de la cérémonie, y chanta la messe solennellement, au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de peuple. Cette cérémonie était un encouragement pour lui en même temps qu'une joie, elle représentait d'avance la solennité qu'il espérait bientôt célébrer lui-même dans son diocèse.

Nous avons dit que l'évêque Miles ne demeurait pas inactif dans son silence ; nous allons en juger, car c'est le moment d'indiquer les différentes œuvres qu'il créa dans son diocèse. En arrivant à Nashville, Mgr Miles avait débuté par donner à sa ville épiscopale une sorte de retraite spirituelle, et il avait eu la tristesse de ne voir que neuf communians pour la clôture ; quelques années après, dans une population d'environ un millier de catholiques, les communions s'élevaient à quatre cents ; en 1839 aussi, sa visite diocésaine n'était guère qu'un effort pour réunir des familles dispersées ; en 1847, il donna la confirmation à quatre centes personnes, parmi lesquelles il y avait dix-neuf convertis. La même année il eut la consolation de dédier l'église de Saint-Pierre, à Memphis, bâtie par les soins du Révérend M. Mac-

Aleir, d'y prêcher et d'y donner la confirmation à un bon nombre de personnes. En 1848, il eut la joie de consacrer la cathédrale qu'il mit sous le patronage de Notre-Dame des Sept-Douleurs, assisté par Messieurs Portier et Purcell, et entouré d'une nombreuse assistance de clergé. Quand on songe que cette cathédrale, d'une belle structure, a coûté plus de trente mille dollars, on se demande quels n'ont pas dû être les efforts du bon évêque pour mener à fin cette entreprise. Il fit aussi construire une belle résidence épiscopale qu'il enrichit d'une vaste et importante bibliothèque. Ne négligeant aucune des ressources qu'il avait à sa disposition, il transforma l'église qui lui avait servi jusque-là de cathédrale provisoire et un hôpital de charité qu'il confia aux religieuses de Nazareth. L'Académie de Sainte-Marie dirigée par les Sœurs de Charité, et qui devint de son vivant l'une des institutions d'éducation les plus utiles et plus florissantes de l'Ouest, est aussi un monument de son zèle. Il réunit autour de lui treize prêtres pleins de zèle, et qui partageaient avec ses travaux la joie de ses récompenses ; bâtit quatorze églises et six chapelles, et établit treize stations de mission. Il fonda aussi un séminaire ecclésiastique, trois institutions de religieuses, neuf écoles paroissiales, une colonie des religieuses de son Ordre à Memphis, et un bel asile pour les orphelins, sous la direction des sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique ; et la population catholique, si exigüe d'abord, s'éleva sous son énergique administration au nombre de douze mille.

Cependant, près de vingt années s'étaient écoulées, vingt années d'épiscopat et vingt années de rudes travaux ; la santé de Mgr Miles n'y avait pas résisté, et depuis quelques années il s'affaiblissait considérablement ; il comprit qu'il devenait insuffisant à sa tâche, et que s'il n'était n'était pas menacé directement de la mort, puisque sa maladie était surtout une toux chronique qui l'épuisait peu à peu, il avait pourtant besoin d'un aide et d'un coopérateur. Il s'en ouvrit à Rome qui répondit en lui donnant pour coadjuteur le T. R. Père Jacques Whelan, qui fut sacré en 1859. Désormais il était tranquille, et quand Dieu l'appellerait, il pourrait répondre. Dieu ne tarda pas en effet ; le 17 février 1860 il fut tenu éveillé toute la nuit par une crise de son mal ; le lendemain, on le trouva comme de coutume assis dans son fauteuil et récitant son bréviaire : mais lorsqu'il voulut se lever, il sentit que ses forces lui refusaient leur concours. On fut obligé

de le transporter dans son lit ; il n'en devait plus sortir, et, après quatre jours de faiblesse croissante, il mourut le 21, dans le calme le plus parfait, après avoir reçu les derniers sacrements des mains de son coadjuteur. Sa mort fut universellement pleurée, à Nashville et dans tout le Tennessee. Toutes les sectes s'associèrent à ce deuil, et témoignèrent du plus profond respect pour le souvenir de ses vertus. Son corps fut enseveli sous le grand autel de sa cathédrale.

On a résumé ainsi son caractère : jamais chagrin, rarement triste, Mgr Miles avait l'heureuse faculté de communiquer autour de lui une partie de son entrain et de sa douce gaiété ; il était pieux sans affectation, plein de charité pour les pauvres, bon et affable à tous ; on a pu graver sur sa tombe ces paroles de l'Écclésiastique : *Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction.*

